

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE EXCEPTIONNEL DU MARDI 19 MAI 2020

Personnes présentes en visioconférence :

Mme DEVIMEUX, directrice

M. MARCOUX, enseignant

M. GUICHARD, Maire et Mme BULLIFFON, adjointe aux affaires scolaires

Mme MATUREL et M. COUDERT, parents élus

Personne excusée : Mme MATHIEU, parent d'élève élu

Ordre du jour :

Réouverture progressive de l'école du Blanchon

Mme DEVIMEUX remercie les participants de leur présence dans un délai court et dans des conditions inhabituelles.

La directrice rappelle que le protocole de réouverture progressive de l'école du Blanchon mis en place a été envoyé à chacun. Pour mémoire, il s'inscrit dans le respect du protocole sanitaire national.

Au niveau de l'école, il a été établi qu'un maximum de 8 enfants par classe pourront être d'accueillis. Deux enseignants travaillent en présentiel et un enseignant travaille en distanciel. 16 enfants maximum peuvent donc être accueillis chaque jour dans le cadre de ce protocole sanitaire.

Les élus sont remerciés pour leur réactivité pour permettre cette réouverture avec la fourniture de masques pour les personnels municipaux, de gel hydro alcoolique, de produits permettant la désinfection, etc. Ceci dans un contexte où ces produits sont difficiles à trouver et dans un délai assez court.

Les priorités nationales ont été suivies quant à l'accueil des enfants : les enfants dont les parents sont indispensables à la gestion de la crise et les enfants de grande section.

Il y a eu un sondage auprès des familles afin de connaître les enfants prioritaires et les souhaits de celles-ci. Il se trouve que 12 enfants sont prioritaires auxquels 4 enfants de grande section s'ajoutent. Beaucoup de familles ont fait part de leur souhait de ne pas remettre leur enfant à l'école en mai.

Les enfants prioritaires ont été accueillis dès le 11 mai et les enfants de grande section à partir du 18 mai.

Questions diverses :

« Est ce qu'il y aura une matinée en juin/ juillet où les enfants (par exemple par petits groupes) pourront aller voir l'école du centre avant leur rentrée en septembre ? »

La directrice répond qu'il est vrai qu'habituellement une journée de liaison GS-CP a lieu en juillet pour clôturer ce travail de liaison avec le CP. En l'état actuel des consignes sanitaires, c'est-à-dire avec une limitation au maximum du brassage des enfants, cela n'est pas envisageable.

« Peut on espérer une réouverture des écoles/cantine/périscolaire pour l'ensemble des élèves le 2 Juin si le protocole sanitaire n'est pas allégé ? »

Il reste peu de places si tous les enfants prioritaires viennent. La situation sera réévaluée en fonction des décisions qui seront prises par le gouvernement fin mai.

« Malgré le coût élevé du prix des repas à la cantine, la Mairie nous a répété que celle-ci coûtait très chère à la commune. Vu qu'il n'y a pas de cantine depuis plus 2 mois, cet argent économisé va-t-il donc être réutilisé au profit des élèves? »

Monsieur le Maire explique que le coût de la cantine comprend certes l'achat des repas, mais également des charges fixes (fournitures, personnels, eau, électricité, assurances...). Les recettes (repas payés par les familles) ont été nulles et certaines charges ont persisté (personnels, assurances...) : le déficit s'est donc creusé et aucune économie n'a donc été réalisée.

« Une nouvelle fois, nous observons les limites de nos écoles vétustes, d'un autre âge. Après les problèmes successifs de zone inondable, d'isolation (je pense à l'intérieur des vitres gelées dans les classes du Blanchon), de gaz radon, de délabrement, de manque d'espace, de surcoût lié à 2 écoles au lieu 1 (exemple : transport autocar le midi) etc... nous constatons la réouverture difficile de nos écoles liée au manque d'espace (distances d'1M impossible à tenir si toutes les classes étaient ouvertes), au manque de toilettes au Centre... La construction d'une nouvelle école digne de ce nom, qui respecte les nouvelles Normes, sera-t-elle un jour décidée dans notre commune ? »

Monsieur le Maire répond que le sujet n'est pas d'actualité pour l'instant : les efforts se concentrent sur la gestion de la crise. Restera au nouveau conseil municipal à trancher entre le projet de rénovation de l'école du centre déjà bien avancé ou la construction d'une autre école avec de nombreux points d'interrogation dont le principal : où ? sachant que le nombre de terrains est limité et que cela demandera une révision du Plan Local d'Urbanisation qui nécessite 2 à 3 ans.

Monsieur Guichard ajoute que les enfants ont été accueillis à partir du 11 mai et que ça se passe bien dans le respect des consignes sanitaires.